

Gérard FUNÈS

**DE CONSTANTINE
À CHILLY-MAZARIN**

OU

**35 ANS AU SERVICE DE LA VILLE
ET DE SES HABITANTS**



Tous droits réservés - Gérard Funès
Président de CSPDNA – Chilly, son passé dessine notre avenir
(<http://cspdna.jimdo.com/>)
10 bis rue Ollivier-Beauregard - 91380 Chilly-Mazarin

Achevé d'imprimer en octobre 2016
sur les presses de l'imprimerie Printprice
Imprimé en France
Dépôt légal : octobre 2016
ISBN : 978-2-9558719-0-4

Table des matières

Constantine ou la citadelle des Vertiges	3
Chilly-Mazarin	
1 - L'équipe de Grand Sentier	9
2 - L'arrivée à la mairie en 1977	12
3 - François Mitterrand à Chilly-Mazarin	15
4 - Albert Camus, la référence (1913-1960)	17
5 - Moderniser et équiper la ville	20
6 - L'enfance et la jeunesse	21
7 - Une ambassade en Savoie : le Montcel	25
8 - La Culture, c'est essentiel pour une ville	27
9 - Jesse Owens : de Berlin à Chilly-Mazarin	31
10 - Une solidarité forte	33
11 - A la recherche d'un véritable centre-ville	35
12 - Une ville où le piéton est protégé	38
13 - La Plaine de Balizy-Gravigny, une chance pour les habitants du sud.	40
14 - Une histoire riche	41
15 - Jumelages : solidarité avec Diéma et Carlet	43
16 - Pour une démocratie participative	45
17 - Trois réalisations exemplaires	47
18 - Le tissu associatif : une vraie richesse pour les citoyens	49
19 - Sécurité : la première de nos libertés	51
20 - Une ville bien gérée	53
21 - Bons souvenirs – Mauvais souvenirs	55
22 - Du consensus (du latin : accord)	57
23 - L'épisode 2012	58
Épilogue	60
Annexes	
1. Liste de réalisations importantes	62
2. Evolution démographique de Chilly-Mazarin	66
3. Résultats des élections municipales de 1977 à 2014	66

Ce qui vaut la peine d'être fait mérite d'être bien fait
Nicolas Poussin

***Constantine, Chilly-Mazarin :
pratiquement, toute ma vie, toute
mon histoire s'est passée dans ces
deux villes.***

Constantine où j'ai passé toute mon enfance, ma jeunesse, mon adolescence jusqu'au baccalauréat inclus.

Chilly-Mazarin où, en 1966, nous trouvons avec mon épouse et mes deux premiers enfants, un appartement dans la résidence Grand Sentier. Nous habiterons ensuite successivement à la résidence Fontaine des Joncs et allée des Colverts, soit depuis 50 ans au total. Entre ces deux temps, un séjour à la résidence universitaire d'Antony, à la même époque que Lionel Jospin et la plupart des futurs médecins de Chilly-Mazarin, et une courte location dans le Val d'Oise.



*Le pont
suspendu de
Sidi M'Cid*



*Gérard Funès
au lycée de
Constantine, en
2016*

Constantine ou la citadelle des Vertiges selon le livre d'Abdelmadjid Merdaci (2005).

Constantine, troisième ville d'Algérie, à 430 Km, à l'est de la capitale Alger et à 80 km de la mer (Skikda, ex. Philippeville).

Constantine comptait 217 000 habitants en 1962, au moment de l'indépendance de l'Algérie, environ un million aujourd'hui, avec son agglomération.

C'est une formidable ville-rocher aux ponts suspendus par-dessus le Rhummel.

Citons Alexandre Dumas :

« Au fond d'une gorge sombre sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers reflets rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissait une ville fantastique, comme l'île volante de Gulliver ».

Citons Gustave Flaubert :

« Il y a un ravin démesuré qui entoure la ville. C'est une chose formidable et qui donne le vertige ».

Guy de Maupassant a parlé de « Cité phénomène » et **Théophile Gautier** de « site âprement pittoresque »

Alors que l'armée française débarque à Sidi-Ferruch en 1830, Constantine résiste à l'occupation jusqu'en octobre 1837.

De 1901 à 1935, Constantine ne connut qu'un seul maire, son maire-bâtitseur, Emile Morinaud, hélas réputé aussi pour son antisémitisme. C'est à E. Morinaud que nous devons notamment ses ponts les plus célèbres : le plus incontournable, le pont suspendu de Sidi M'Cid, long de 160 mètres et situé à 175 mètres au-dessus du ravin. Le fascinant pont de Sidi-Rached, long de 447 mètres, comporte 27 arches. Tous deux furent inaugurés en 1912, il y a plus d'un siècle.

Il fut également à l'origine du complexe du Casino, avec sa salle de cinéma et ses salles des fêtes. Ce complexe fut détruit dans les années 1970 par les autorités locales, destruction qui renvoie à celle de la MJC de Chilly-Mazarin, par la nouvelle municipalité, en 2016, dans les deux cas pour des motifs idéologiques.

Né à Alger en 1938, c'est à Constantine que je vis ma jeunesse et mon adolescence.

J'y habite dans le quartier St Jean, rue Pinget (aujourd'hui rue Benmeliek), à moins de 100 mètres du domicile du maire de l'époque, Eugène Valle (encore un symbole ?). C'est là que je vais à l'école Victor Hugo ; c'est là que je fréquente le lycée de Constantine, à proximité immédiate du pont de Sidi M'Cid. Deux fois par jour, j'effectue un aller-retour à pied entre mon domicile et le lycée, parcourant avec joie cette ville superbe.

Je ne suis pas un élève brillant, mais j'obtiens mon baccalauréat.

Cependant, dès l'âge de 13 ans, je me passionne pour les élections législatives françaises, dont pourtant personne ne pouvait m'expliquer le système complexe des apparentements. La politique n'intéresse pas beaucoup mes parents. Mon père, issu d'une école d'agriculture, est directeur salarié d'une entreprise de fabrication et de vente de tentes, bâches, sacs etc. Né à Istanbul, il a été naturalisé français en 1951. Ma mère, née à Alger, a été peu scolarisée.

Qu'est-ce qui me prédisposait à venir faire et réussir à Paris, des études supérieures de droit et de Sciences Politiques, de ne rater l'oral de l'ENA qu'à cause de ma faiblesse en gymnastique, et de diriger ensuite une ville de 17 000 habitants pendant 35 ans avec de grosses majorités électorales ?

C'est à Constantine également que je me passionne pour le sport : football au stade Turpin, basket-ball à l'ASPTT, avec Robert Nakache, mon professeur de « gym », frère de mon camarade de classe, William et frère aussi d'Alfred Nakache, formé à Constantine, meilleur nageur de France d'avant-guerre, devenu vedette des Dauphins de Toulouse, et hélas, déporté avec sa femme et sa fille ; ces deux dernières ne revinrent pas des camps d'extermination.

Il est vrai que la magnifique piscine olympique de Constantine, implantée le long des Gorges du Rhummel, était particulièrement prestigieuse, et que tous les adolescents de la ville y passèrent une partie de leur jeunesse. Un autre de mes camarades de classe, Guy Montserret fut recordman d'Europe dans les années 1955.



La piscine olympique de Constantine

Alfred Nakache et Guy Montserret ne sont pas les seuls « gens connus » de Constantine. Rappelons Maurice Papon, qui fut deux fois préfet, notamment de 1956 à 1958, le Maréchal Juin et, dans le monde culturel, Kateb Yacine, Malek Haddad, le journaliste Paul Amar, Benjamin Stora, l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire d'Algérie, Raymond Leyris, maître de la musique arabo-andalouse, assassiné en juin 1961 dans une rue de Constantine, Enrico Macias, gendre de Raymond Leyris, Smain, Françoise Arnoul, le grand peintre Jean-Michel Atlan, le baryton René Bianco, Alphonse Halimi champion du monde de boxe (poids coq), mais aussi Pierre Draï, qui fut, à Paris, Président de la Cour de Cassation.

Je garde de Constantine le souvenir d'une jeunesse heureuse, dans un beau pays et dans une ville magnifique. Mes parents n'étaient nullement associés à une quelconque domination coloniale. J'ai eu le plaisir et la chance de revoir Constantine en 1984 et plus récemment en 2008 avec mon épouse et en 2016, avec ma fille aînée, Nathalie et ma petite-fille, Esther Pujadas (trois générations !) qui ne connaissaient pas cette cité à laquelle je suis tant attaché.¹

¹ De nombreux ouvrages évoquent Constantine et notamment le beau livre sur Constantine d'Abdelmadjid Merdaci (voir plus haut ; Paris – Méditerranée 2005) et les Souvenirs de Constantine de Guy RUFFINO, Editions Muller – 2015.

CHILLY-MAZARIN

1 - L'équipe de Grand Sentier

Comme je l'ai écrit plus haut, 1966 marque notre arrivée à Chilly-Mazarin, Arlette et moi et nos deux premiers enfants, Nathalie, née en 1963 à Nice, et Corinne, née en 1966 à Ermont (95).

Quel était l'état de la Ville en cette année 1966, il y a 50 ans ?

L'Autoroute du Sud a été ouverte à la circulation entre Paris et Corbeil, en 1960. Elle crée rapidement un immense appel d'air pour l'urbanisation. Dans le Sud, c'est Grand Jardin qui voit le jour, construit par Cogifrance - Groupe Rothschild : successivement l'Yvette, Fontaine des Joncs, Grand Sentier, Saint Eloi, Bois des Ormes, Peupliers, Parc de Gravigny, Pré du Roi, parfois sur des espaces qui furent la mare aux canards de Rothschild. Plus de deux mille logements, un véritable quartier nouveau !

Dans le nord, ce sera aux mêmes dates, Bel Abord, Cardinal, Croix Blanche, Libération, puis plus tard, suite aux accords avec la municipalité de l'époque et la famille Mouthon, plus de 1 400 logements au Domaine du Château.

Ne nous méprenons pas. A peine plus de 3 000 habitants en 1963, la ville compte déjà, en 1975, plus de 16 000 habitants. Par la suite, la progression sera très ralentie : 18 000 habitants en 2011, 19 000 en 2016.

C'est dire qu'en douze ans (1963-1975), la population a presque quintuplé. C'est une véritable ville nouvelle qui surgit de terre. Nous passons d'un petit bourg à une importante ville de banlieue, sans avoir ni le statut juridique, ni les avantages d'une ville nouvelle.

La municipalité Ehrhart essaie de faire face, en construisant des écoles « vite fait » pour accueillir les enfants.

Ce qui frappe, c'est cette explosion urbanistique, c'est l'arrivée de populations nouvelles : ouvriers, employés, cadres moyens et supérieurs, personnels navigants d'Orly, rapatriés d'Afrique du Nord.

Ce qui frappe également, c'est l'inadaptation de la Municipalité des années 1950-1965 dirigeant un petit bourg, à ces populations nouvelles, exprimant des besoins et des attentes nouvelles dans les domaines culturels, sociaux, sportifs, du cadre de vie, etc.

C'est cette situation qui provoque les réflexions de « l'équipe de Grand Sentier ».

Dans les années 1966-1970, qui sommes-nous ?

Nous sommes arrivés à Grand Sentier à son ouverture à la fin 1966, et nous y faisons connaissance.

Marcel Couptry est un professeur en imprimerie à l'Ecole Estienne, à Paris 13^{ème}. Il sera 1^{er} adjoint à la mairie de 1977 à 2008, soit 31 ans. Il sera chargé de l'urbanisme et du cadre de vie. Il y accomplira un énorme travail, inspiré par l'intérêt général.

Gérard Blotnikas, médecin psychiatre, chef de service à l'Hôpital Barthélémy Durand à Etampes est l'un des rares médecins à avoir obtenu le diplôme de « Sciences-Po Paris ». D'une grande ouverture d'esprit et d'une grande curiosité intellectuelle, il sera maire adjoint à l'enseignement, puis à la jeunesse, il transforma profondément les structures et le fonctionnement des secteurs enseignement-jeunesse avant d'être frappé par la maladie. Il disparaît prématurément en 1995. Son nom sera donné à la M.J.C.

Moi-même, avec mes diplômes d'études supérieures en droit public et de « Sciences Po Paris », j'ai été recruté à la RATP où j'anime la division des études juridiques, chargé notamment de conseiller la direction générale.

Confrontés à l'inadaptation de la municipalité en place, confrontés au retard de la ville en matière d'équipements publics, confrontés à la faiblesse de l'animation, nous unissons nos réflexions et nos efforts et participons à la création d'une association de contestation et de propositions dénommée « l'Envol de Chilly ».

Tout naturellement cela conduit à une première tentative électorale municipale en 1971, non réussie, mais encourageante avant le large succès de 1977.

Dès 1967, je rejoins la Convention des Institutions Républicaines créée par François Mitterrand avant d'adhérer au nouveau Parti Socialiste né à Epinay sur Seine en 1971.

En 1976, un an avant les municipales, je suis élu au Conseil général de l'Essonne.

2 - L'arrivée à la mairie en 1977

Alors que la population dépasse désormais les 16 000 habitants, notre arrivée à la mairie entraîne de grands changements pour la ville.

Quelles valeurs portons-nous ?

D'abord celles de la République : liberté, égalité, fraternité. Ensuite des valeurs de gauche : la solidarité, la justice sociale, et plus généralement la justice. Notre liste, et il en sera de même pour les listes qui lui succéderont dans le temps jusqu'en 2014, est une liste ouverte : elle comprend des adhérents des formations de gauche, mais aussi des « sans étiquette » et des représentants de la société civile.

Il s'agit toujours de porter l'intérêt général et de refuser tout intérêt particulier.

Il s'agit de moderniser la ville, de l'équiper – le retard est considérable – d'en faire une cité où il fait bon vivre, où il fait bon vivre ensemble.

L'effort d'organisation est nécessairement important.

Je veux que les élus exercent une mission et non pas un métier. Je trouve naturel et souhaitable que chacun ait une profession, en dehors de ses fonctions d' élu. Je m'applique cette règle à moi-même. Je suis cadre supérieur à la RATP, je suis également maire.

Je passe trois ou quatre fois par jour à la mairie et la plupart de mes soirées. Tous mes week-ends, je les vis à Chilly. Ce n'est qu'en 2000 que je prends une retraite professionnelle anticipée, pour tenir compte de mes fonctions nouvelles au Conseil général.

A peu près tous les dimanches, je vais au marché et j'y rencontre nombre de citoyens. Chaque lundi matin, je rapporte en mairie une dizaine de problèmes collectifs ou particuliers.

En effet, nous avons fixé des règles intangibles de gros travail et de forte présence sur la ville. Je serai ainsi présent à 348 conseils municipaux sur 350, à 174 cérémonies commémoratives sur 175. Je célébrerai environ 1 500 mariages.

Nous nous tiendrons également à des règles d'intégrité, de probité et d'honnêteté. Celles-ci constitueront une marque profonde, une marque intangible de notre action. J'y veille personnellement.

En 1977, après mon élection, je décide de conserver la totalité du personnel administratif et technique travaillant alors à la mairie. Aucune « chasse aux sorcières » ne sera pratiquée. Les recrutements nouveaux se feront uniquement sur des critères de compétence.

La place des femmes sera assurée partout, élus comme personnel ; 2/3 de l'encadrement sera bientôt féminin. Au surplus, je fais confiance à des jeunes. La direction de la nouvelle médiathèque Albert Camus sera confiée à une jeune femme de 25 ans.

Ainsi des élus qui travaillent beaucoup – plusieurs d'entre nous sont juristes - s'appuient sur un personnel de plus en plus qualifié, pour fournir à la population un service public de qualité.

Bien entendu, cela ne va pas, cela n'ira pas sans problèmes d'ordre familial, tant il est difficile de cumuler profession, fonction d'élu et responsabilités familiales. Mon épouse Arlette, toujours très associée, au surplus, à ma mission de maire, éprouvera bien des contraintes et subira bien des difficultés. Cela ne fut pas facile aussi pour Nathalie et Cyrille, né en 1974. Quant à Corinne, elle eut à connaître deux maladies particulièrement invalidantes, dont elle souffre encore. Tous les quatre savent combien je regrette de n'avoir pu leur consacrer plus de présence.

3 - François Mitterrand à Chilly-Mazarin (1979)

Au début 1979, la nouvelle municipalité est informée que le foyer Sonacotra, rue de Launay, va être démoli au profit d'une nouvelle structure de logement social. Aucune solution n'est proposée pour le relogement des 250 immigrés qui y séjournent. Toutes les actions et démarches engagées par la municipalité se révèlent sans succès et la perspective de voir ces 250 personnes à la rue se précise.

Je réponds positivement à la proposition de Marcel Couprie de solliciter le soutien de François Mitterrand, alors 1^{er} secrétaire du Parti Socialiste. A ma grande surprise, François Mitterrand acquiesce rapidement. Il est accueilli à la mairie, et nous nous rendons à pied au foyer.

Il y tient une conférence de presse, s'oppose fermement à l'expulsion des 250 locataires et déclare qu'à compter de ce jour, il sera le « 28^{ème} conseiller municipal de Chilly-Mazarin ». (A l'époque nous étions, selon la loi, 27 conseillers).

A compter de ce jour, il ne sera plus jamais question de ce projet « Sonacotra ».



François Mitterrand et Gérard Funès sortant de la mairie

4 - Albert Camus, la référence (1913-1960)

« Chacun la porte en soi, la peste, parce que personne, non, personne n'en est indemne. Et qu'il faut se surveiller sans arrêt pour ne pas être amené, dans une minute de distraction, à respirer dans la figure d'un autre et à lui coller l'infection »

Albert Camus, *la Peste*, 1942.

« Je suis simplement reconnaissant au prix Nobel, d'avoir voulu distinguer un écrivain français d'Algérie. Je n'ai jamais rien écrit qui ne se rattache, de près ou de loin, à la terre où je suis né. C'est à elle, et à son malheur, que vont toutes mes pensées »

Discours de Suède, 1957.



Né à Mondovi, près de Bône (Annaba) en 1913, Albert Camus est orphelin de père à l'âge d'un an (son père meurt à la guerre, en 1914). Sa mère parle peu et ne sait pas lire.

J'avoue mon admiration pour cet homme, qui devient Prix Nobel de littérature en 1957. Je suis fasciné par ce parcours exceptionnel qui le conduit d'un modeste appartement du quartier Belcourt à Alger jusqu'à Stockholm, trois ans avant sa mort tragique dans un accident de voiture.

*L'appartement
d'Albert Camus
à Alger (quartier
Belcourt) en
2016*



J'admire l'homme, le journaliste, l'écrivain, le philosophe dont je connais toutes les œuvres. J'admire l'humaniste, le moraliste, l'homme de justice et de paix.

Dès lors, faut-il s'étonner que Chilly-Mazarin, se dotant d'une médiathèque en 1985, lui donne le nom d'Albert Camus, et qu'elle soit inaugurée par son biographe, Roger Quilliot, Ministre de la République.



La médiathèque Albert-Camus de Chilly-Mazarin

D'innombrables ouvrages ont été consacrés à Albert Camus. Je renvoie à l'un des plus récents, réalisé par sa fille, Catherine Camus : *Albert Camus, solitaire et solidaire* (Edition Michel Lafon – 2009).

5 - Moderniser et équiper la ville

En 1977, Chilly-Mazarin est sous-équipée par rapport à sa population nouvelle et jeune, par rapport à ses besoins et ses attentes.

En 2014, Chilly-Mazarin, ville de 19 000 habitants, est équipée comme une ville de 30 000 habitants.

L'effort a donc été important. Cela est d'autant plus notable que la fiscalité est faible. Fiscalité « *attractive* » dira même la Chambre régionale des comptes, saisie (à tort) par la nouvelle municipalité. L'endettement est très modéré, dira cette même chambre.

En choisissant de favoriser la création et la modernisation de zones d'activités : la Vigne aux Loups, le Moulin à Vent, la Butte aux Bergers, en aidant au développement de Sanofi, nous avons créé de nouvelles recettes fiscales et de nouveaux emplois permettant précisément à la fiscalité par habitant d'être l'une des plus faibles de l'Essonne parmi les villes de taille comparable et d'assurer un équipement optimum de la ville.

L'annexe 1 comporte une liste de 80 réalisations importantes. Elle n'est pas exhaustive, mais elle traduit une volonté permanente et forte, largement validée par la population, de « faire » une vraie ville moderne, attractive, équipée, où il fait bon vivre ensemble.

6 - L'enfance et la jeunesse

En 1977, il n'existait à Chilly qu'une crèche familiale (assistantes maternelles à domicile, employées par la mairie). La demande en garde d'enfants est très forte. La priorité s'impose pour les nouveaux élus.

Aussi, dès 1981, deux crèches ouvrent au public, l'une avenue Mazarin, l'autre, rue de Gravigny, ainsi que deux haltes-garderies. Plus tard, une remarquable Maison de la Petite Enfance (MPE) verra le jour, complétée par le Relais Assistantes Maternelles (RAM), une micro-crèche au Domaine du Château, des lits réservés à la Crèche Hospitalière de Longjumeau et à une crèche interentreprises.

Certes, nous ne pouvons pas faire face à toutes les demandes, mais la ville est bien dans le peloton de tête de l'Essonne, pour sa politique de la petite enfance.

Parallèlement, sous l'impulsion de Gérard Blotnikas, de Dominique Bordet et de Lisette Jovignot, une politique est mise en œuvre pour une organisation ambitieuse de classes de découverte – jusqu'à 16 classes par année – et de séjours de vacances pour les jeunes.

Sur le plan de l'enseignement, l'école de la Montagne sera reconstruite et la maternelle Kergomard sera agrandie, ainsi que la maternelle du Château. Un ascenseur sera construit à l'école élémentaire Pasteur et un liaisonnement organisé entre l'école élémentaire et l'école maternelle Pasteur.



La Maison de la Petite Enfance



L'équipement Jeunesse Nelson-Mandela

Un programme nouveau de 6 classes, remplaçant la vieille école du Centre, sera lancé et retenu par le Conseil général pour être subventionné à hauteur de 1,9 million d'euros. Mais ce projet, bien qu'indispensable, sera abandonné par la nouvelle municipalité qui transfèrera la subvention obtenue sur le projet de déménagement des services de la mairie dans l'immeuble Signal.

Les municipalités que je conduisais, réaliseront avec Massy, une cuisine intercommunale, route de Massy, qui produit, chaque jour, tous les repas des enfants des écoles de trois villes, Chilly-Mazarin, Epinay sur Orge et Massy.

Pour la jeunesse, une Maison des Ados est construite (MDA), la MJC agrandie, le Centre de Loisirs « Le Petit Prince » étendu et un nouveau centre est créé, dénommé « Nelson Mandela ». Un espace Jeunes est mis en place à l'école La Fontaine. Enfin un Point d'Information Jeunesse (PIJ) sera ouvert rue François Mouthon.



Le bâtiment du Montcel



Le bâtiment au sein du village du Montcel

7 - Une ambassade de Chilly-Mazarin en Savoie : le Montcel

Dans les années 1970, la municipalité Ehrhart acquiert, par petits morceaux, une maison ancienne au Montcel (Savoie), à 10 km d'Aix les Bains et du Lac du Bourget, et à 15 km du Mont Revard. Choix judicieux, mais en 1977, tout reste à faire et tout sera fait, progressivement mais rapidement. Assurer la sécurité et notamment garantir les issues de secours, créer une salle à manger avec un sous-sol technique, refaire toutes les chambres, mettre en place une cuisine aux dernières normes, créer deux salles de classe et une bibliothèque, aménager l'espace de jeux et de loisirs, acquérir un chalet au Mont Revard qui sert à la fois de lieu pour les repas et les goûters et de centre d'accueil pour les adolescents de notre ville. Ce vaste programme, réalisé en quelques années, aboutit à transformer le site qui est recherché et aimé par tous les enfants de la ville.

Mais le souci municipal est de l'affecter, à la fois aux classes de découverte (neige et nature), aux centres de vacances (hiver, printemps, été), aux séjours de l'Amicale du personnel communal, aux séjours 3^{ème} âge, à ceux des associations, à ceux des familles entre Noël et le nouvel an.

Au total ce sont des milliers et des milliers de Chiroquois - près de 20 000 - beaucoup de jeunes, mais pas exclusivement, qui vont au Montcel, qui aiment le site, qui y retournent, au point que toute la ville connaît, directement ou indirectement, le Montcel.

Avantage exceptionnel pour notre commune de disposer d'un tel site avec un personnel qualifié et adapté, alors que tant de villes sont contraintes de faire appel à des prestataires de services extérieurs plus ou moins performants, pour essayer d'esquisser une politique enfance et jeunesse.



Le chalet du Mont Revard

8 - La Culture, c'est essentiel pour une ville

Une ville sans culture, c'est une ville sans âme.

C'est pourquoi, dès 1977, la culture est une priorité pour Chilly-Mazarin.

L'équipement de la ville est faible. Le conservatoire de musique et de danse fonctionne mais ne peut faire face au développement attendu par le public. La MJC existe mais devra faire face, elle aussi, à une demande accrue et diversifiée. Il n'y a pas vraiment de bibliothèque. Enfin, l'ancienne salle des fêtes, ex-cinéma, est à l'abandon. Tout est donc à faire.

L'objectif sera de moderniser et développer les quatre pôles précités :

- Le conservatoire est réaménagé et un auditorium sera créé, permettant la tenue de petits concerts et de petits spectacles pour une centaine de spectateurs. En même temps seront encouragées l'évolution des pratiques avec spectacles et prestations hors les murs, pratiques collectives (orchestres), évolutions des conceptions vis-à-vis du solfège, manifestations en commun avec d'autres structures de la ville. Restaient à prévoir d'autres locaux plus grands pour le conservatoire, l'opération envisagée ayant échoué pour des raisons financières en 2012-2013.
- La MJC, gérée en association, fera l'objet d'une belle extension puis d'un réaménagement de la salle de spectacles, pour 250 personnes. En 2014, la MJC de Chilly-Mazarin est la 2^{ème} de l'Essonne.

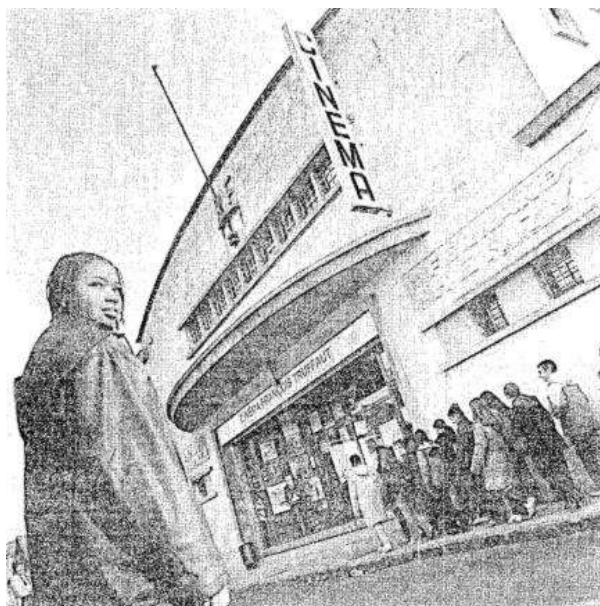
Elle compte 1 400 adhérents, elle offre 40 à 45 activités allant des langues à la musique, à toutes les danses (deux salles aménagées lui sont affectées), au théâtre etc. C'est un lieu de rencontre, ouvert jusqu'à 23 heures, d'animation, de culture pour les jeunes et les moins jeunes. Elle a fêté ses 50 ans en 2015, année choisie pour sa scandaleuse démolition effectuée par la nouvelle municipalité.



La salle de spectacle de la MJC avant sa destruction

- En 1985, une médiathèque moderne, portant le nom d'Albert Camus, voit le jour rue Ollivier Beauregard. Elle est très vite l'une des premières de l'Essonne pour son activité et son rayonnement. Elle connaîtra ensuite une réhabilitation en 2008.

- L'ancienne salle de spectacles de la rue de l'Ecole est transformée en 1987 en une belle salle de cinéma, avec gradins, pouvant accueillir 250 spectateurs. En 2009, une 2^{ème} salle d'une capacité de 100 personnes est créée. La volonté de la commune est de confier la gestion du cinéma à une association qui porte, comme l'équipement, le nom de François Truffaut. Là aussi la réussite est spectaculaire : projections, débats, accueil de jeunes, animations rythment la vie des deux salles, Jules et Jim, bien installées dans le paysage de Chilly-Mazarin et de l'Essonne.



Photographie du cinéma François-Truffaut, illustrant un article du quotidien Le Monde, sur « le cinéma à l'école », mars 2002 (photo : Frédéric Stucin)

La forte activité de ces quatre pôles est complétée par de grandes animations populaires dont le carnaval, les Guinguettes, la fête de la musique, les feux de la Saint Jean, et les traditionnels feux d'artifice. Des spectacles de qualité rassemblent des publics nombreux : Guy Bedos dès 1977, Claude Nougaro, Robert Charlebois, Marie-Paule Bel, Arthur H, Manu Dibango, Sophia Aram, Thomas Fersen et bien d'autres.

Si au plan national, des personnalités aussi dissemblables qu'André Malraux et Jack Lang ont grandement marqué les choix culturels du pays, sur le plan local, Pierrette Dupont, André Ducoulombier et Jean-Pierre Cruse ont su porter haut cette indispensable priorité culturelle jusqu'en 2014.



Carnaval, mai 1980

9 - Jesse Owens : de Berlin à Chilly-Mazarin

1936 : Jeux Olympiques de Berlin. Jesse Owens remporte quatre médailles d'or : 100m, 200m, 4x100 m et longueur. Hitler est au pouvoir depuis 1933 et veut faire de ces jeux un hymne éclatant à sa toute puissance. Hitler aurait refusé de serrer la main de Jesse Owens, ce grand champion noir américain.

1983 : Chilly-Mazarin inaugure une très belle salle de sports de 700 places assises, avec vue sur le parc des sports. Elle porte le nom de Jesse Owens, symbole de l'antiracisme. Cette salle rencontre un grand succès auprès des Chiroquois, auprès des associations sportives, auprès des fédérations départementales qui souhaitent y organiser leurs manifestations importantes. Il en est ainsi notamment pour le Tournoi International de Judo qui a lieu tous les deux ans, pour des compétitions nationales d'escrime, de gymnastique, de twirling-bâton.

Sous l'impulsion, notamment de Gérard Routier, de Roland Grunberg² et de Bernard Bresler, le complexe connaît améliorations et extensions : une salle de gymnastique, une salle de tennis de table, une tribune pour les compétitions de rugby, un terrain de football synthétique, une agora.

² Maire-adjoint pendant 31 ans, et décédé de maladie le 11 septembre 2016.

Jesse Owens devient ainsi un rendez-vous incontournable pour les sportifs et leurs amis, mais aussi pour de grands évènements de la ville.



L'agora et la salle Jesse Owens

10 - Une solidarité forte

Beaucoup de dispositifs d'aides, notamment en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, ou de l'insertion sociale, sont définis par l'Etat et très largement financés par lui, et gérés par le Département.

Notre municipalité a toujours accompagné les actions correspondantes avec notamment, le concours du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Pour ce qui la concerne plus directement, la municipalité a développé des services multiples en faveur de nos aînés : aides à domicile avec le concours d'une association intercommunale, portage quotidien des repas s'ajoutant à un restaurant 3^{ème} âge, téléalarme, repas et goûters, séjours en France (notamment au Montcel) et à l'étranger, sorties à Paris et dans la région.

J'ai favorisé, en outre, la création d'une résidence 3^{ème} âge pour les personnes dépendantes, place de la Libération, et d'une structure départementale à Morangis. Un projet de construction d'une nouvelle résidence pour personnes âgées, rue de Launay, était lancé en 2013...

J'ai conduit avec les élus et Rafika Rezgui, sur la dernière période, un vaste plan d'accessibilité aux personnes handicapées, des espaces publics (voiries) et des bâtiments publics. Ainsi on peut dire qu'en 2014, 95% des espaces publics étaient accessibles, et plus de 50% des bâtiments publics, dont notamment les écoles Pasteur et Pierre et Marie Curie, la médiathèque et le cinéma.

J'ai participé à la création puis à l'extension de l'épicerie sociale (la CLE), et soutenu les associations comme SNL (Solidarité Nouvelle pour le Logement), AAH (Association d'Aide à l'Hébergement).

Elisabeth Boudot-Redy, disparue récemment, a beaucoup apporté dans les différents domaines des solidarités.

Le logement social est une nécessité, nécessité d'ailleurs légale, le taux règlementaire de logements sociaux par rapport au nombre total de logements étant passé de 20 à 25%. La commune affichait en 2014 un taux de 18%. Face à une forte demande – plus de 600 demandeurs - il convenait et il convient toujours d'essayer de répondre aux besoins de nos habitants et particulièrement des jeunes.

Tous les attributaires des logements relevant du contingent communal, étaient, sans exception, des habitants de la Commune. Créer des programmes mixtes, comme les Grimaldines et Promogim, rue de Gravigny, rue Ollivier Beauregard, quartier des Poètes, relevait d'une politique de logements ambitieuse et qui a donné de bons résultats.

11 - A la recherche d'un véritable centre-ville

La réalité de Chilly-Mazarin des années 1975, est l'absence d'un véritable centre-ville.

Chez les nouveaux élus de 1977, l'idée que ce centre pourrait se situer dans le vieux Chilly a été développée. S'y regroupaient en effet, l'Hôtel de Ville et les services administratifs, l'Eglise, le Conservatoire de musique et de danse, et, depuis les années 1985-1987, la Médiathèque Albert Camus et le cinéma François Truffaut.

Cette idée est cependant vite abandonnée au profit du croisement, place de la Libération, de la départementale 118 Longjumeau - Chilly-Mazarin - Athis-Mons et de la départementale 120 Savigny - Chilly-Mazarin - Massy. Un marché en plein air datant de 1949, indigne d'une ville de 17 000 habitants, des maisons souvent anciennes et parfois délabrées, marquent le paysage.

D'où l'initiative municipale d'organiser un concours d'architectes-urbanistes pour l'aménagement du quartier.

C'est le projet d'Eva Samuel qui fut retenu, à l'unanimité du jury. De quoi s'agissait-il ?

- D'un projet à la réalisation maîtrisable et sans expropriation ;



L'immeuble Signal

- D'un projet vivant avec un marché moderne, réalisé par le concessionnaire, et d'un immeuble de commerces et bureaux privé dit « Signal » « parce qu'il constitue un signal de centralité » ;
- D'un projet cohérent entre un secteur minéral (place de la Libération) et un secteur végétal (un parc de 3 ha : le parc des Champs Foux pour lequel la municipalité a résisté à toute urbanisation). La réalisation d'une Maison des Chiroquois dans ce parc a été abandonnée au profit d'une agora à Jesse Owens ;
- D'un projet qui n'aura rien coûté aux contribuables, ni pour le marché, ni pour l'immeuble « Signal », réalisé par un promoteur privé. La commercialisation de cet immeuble par ses propriétaires ne fut pas cependant à la hauteur de leurs espérances ;
- De fixer des règles d'urbanisme favorisant, et pourtant sans expropriation, l'aménagement cohérent du quartier Charles de Gaulle - Libération - Pierre Brossolette (secteur du plan masse).

A noter que la réalisation d'Eva Samuel obtint le prix de la première œuvre du concours organisé par le Moniteur des Travaux Publics.

12 - Une ville où le piéton est protégé.

La France est un pays où l'on meurt encore beaucoup dans les accidents de la circulation : 16.000 morts par an il y a 30 ans, encore 3 400 morts aujourd'hui. Les piétons paient un lourd tribut.

Aussi est-ce un devoir, une obligation morale de protéger les piétons qui, au surplus, sont souvent des enfants.

Cette politique prendra de nombreux aspects : agents de surveillance aux entrées et sorties d'écoles ; installation d'un millier de potelets sur les trottoirs pour que ceux-ci restent exclusivement destinés aux piétons, vitesse limitée dans certaines rues à 30 km/h et même à 20 km/h dans les nouvelles « zones de rencontre » où le piéton est prioritaire, chemin piétonnier entre la rue Verte et le centre commercial du Château, mail René Cassin, etc.

Trois passages piétons souterrains seront créés pour des raisons impérieuses de sécurité : deux sous la voie ferrée SNCF, l'un rue Pierre Mendes-France, l'autre au Pont des Maures, le troisième sous l'avenue Pierre Brossolette, constituant un axe sécurisé nord-sud.

Dans les trois cas, il aura fallu mener de longues négociations, trouver les financements, assurer des travaux particulièrement délicats et spectaculaires.

Parallèlement, la ville poursuivra une politique de pistes cyclables et de bandes cyclables, notamment pour la desserte de la gare et de la rue Pierre Mendes-France.



Le passage piéton sous l'avenue Pierre Brossolette



La plaine de Balizy-Gravigny

13 - La Plaine de Balizy-Gravigny, une chance pour les habitants du sud

Lorsque Philippe Schmitt, Maire de Longjumeau, me propose de réaliser entre nos deux communes un grand espace de détente et de loisirs, mon accord est immédiat. L'idée est de créer un Syndicat intercommunal, chargé de l'investissement et de la gestion du Bois de St Eloi (3ha sur Chilly-Mazarin) et de la Plaine de Balizy (20ha sur Longjumeau).

Cet espace, belle réussite intercommunale, est une aubaine pour les habitants du sud de la ville, mais pas seulement pour eux. Enfants, adultes, familles de la ville s'y retrouvent facilement grâce à trois traversées de l'Yvette. C'est un formidable lieu de détente, de promenade, de jogging.

Cette réalisation complète avantageusement celle du parc des Champs Foux, dans le nord de la ville, près du nouveau centre-Ville.

Bien entendu, le parc de l'Hôtel de Ville, avec son coin enfants et son parc animalier, continue à attirer un large public. Il est un lieu de rassemblement très apprécié pour de nombreuses manifestations festives et culturelles.

14 - Une histoire riche

Au IIIème siècle, les occupants romains firent construire un aqueduc qui permit de capter les sources de la plaine de Chilly-Morangis-Wissous, afin de desservir Paris (Lutèce).

Au XIIème siècle, Chailly (ancien nom de Chilly), appartient au domaine royal. Il passe ensuite aux mains de différents seigneurs et familles ; les Dreux, les Gaillard, puis la famille d'Effiat au XVIIème siècle.

Le maréchal d'Effiat fit construire le troisième château de Chilly de 1627 à 1632 par l'architecte Metezeau et le peintre Simon Vouët. C'est le fils du maréchal, sous le nom de Saint-Mars, qui organisa un complot en vue d'assassiner Richelieu, lequel se termina par son exécution.

C'est le petit-fils du maréchal, le marquis de Meilleraye qui épousa Hortense de Mancini, l'une des nièces de Mazarin, « la Belle Hortense », et qui devint duc de Mazarin. En 1822, Chilly deviendra Chilly-Mazarin.

En 1777, Louise d'Aumont, duchesse de Mazarin, épouse Honoré Grimaldi. L'histoire de Monaco croise alors celle de Chilly-Mazarin. Dès lors, tous les princes de Monaco se disent « Marquis de Chilly ». L'arrière-grand-père du prince Rainier offre un vitrail aux couleurs de Monaco à l'Eglise St Etienne.

En 1997, je suis invité à Monaco, avec mon épouse, Marcel Couptry, 1^{er} Adjoint, et tous les maires de France et d'Italie ayant un lien historique avec Monaco, au 700^{ème} anniversaire de la dynastie Grimaldi. Ce fut un honneur pour nous d'être accueillis par le Prince Rainier et le Prince Albert.

Le troisième château de Chilly-Mazarin fut détruit par son dernier propriétaire (créancier de Louise d'Aumont). Une maison bourgeoise y fut édifiée en 1822. Elle est le siège de l'hôtel de ville depuis 1971.

Du 3^{ème} château de 1627-1632, il demeure cependant des vestiges : les douves, le pont, la pièce d'eau, le nymphée qui constituent le patrimoine de la Ville avec l'Eglise St Etienne du XII-XIII^{ème} siècle, les regards d'aqueduc (XVII^{ème} siècle), rue d'Effiat et avenue Charles de Gaulle, la porte cochère (XVII^{ème}) à l'entrée de Bel Abord dont la réhabilitation a été cofinancée par la Ville.

Cette histoire riche, ce patrimoine riche, appartiennent à tous les habitants de Chilly-Mazarin.

15 - Jumelages : solidarité avec Diéma et Carlet

Une ville moderne ne doit pas être repliée sur elle-même. Elle doit être ouverte sur l'extérieur.

C'est pourquoi je me suis fortement engagé pour la conclusion des actes de jumelage de 1986 à 1988 avec une ville d'Afrique : Diéma au Mali, et une ville d'Europe : Carlet, en Espagne.

Une association, le Comité des Jumelages, sera, là aussi, l'outil indispensable pour la gestion.

Diéma au Mali, est un très bon exemple de coopération décentralisée (l'Essonne est à la pointe de la coopération au Mali). L'action conjointe du Comité des Jumelages, de la Commune, du Département, du Ministère des Affaires Etrangères, des ressortissants maliens en France permettra de grandes avancées, prioritairement dans les domaines de l'eau, de la santé, de l'enseignement.

Carlet en Espagne, à 30 km de Valence sera un jumelage plus classique. Les échanges de classes de découverte et de séjours de vacances, de stages de lycéens, des déplacements culturels et sportifs constitueront le menu de ce jumelage.



Accueil de la délégation de Carlet, 1989

Dans les deux cas, un bilan positif pour l'enrichissement culturel de la ville, de ses habitants, des bénévoles impliqués et de nos partenaires.



Rencontre des trois communes à Chilly-Mazarin, juin 2012

16 - Pour une démocratie participative

Une démocratie ne peut se réduire à une élection tous les cinq ou six ans. C'est pourquoi j'ai souhaité créer et développer de nombreux mécanismes de participation et de concertation, d'écoute et de dialogue.

Ce fut le cas avec les commissions extra-municipales des sports, de la culture, la commission handicap, le Conseil des crèches, la commission d'attribution des logements sociaux, le conseil des sages.

Ce fut le cas, bien entendu, pour le Conseil municipal des enfants, véritable lieu de l'apprentissage de la démocratie.

Ce fut le cas pour les cellules de tranquillité publique et les cellules de veille éducative (aujourd'hui supprimées). Ce fut le cas pour les réunions organisées toutes les fois où un problème se posait dans un quartier (circulation, stationnement, problèmes immobiliers), et les réunions institutionnalisées par quartier (nord, centre, sud)

Ce fut le cas pour les visites de quartiers pavillonnaires. Ce fut le cas également, lorsque Rafika Rezgui était maire (2012-2014) pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place des A.D.E.L. Dix-neuf réunions de concertation furent alors organisées avec sa participation.



La déviation de la D118



Le mur anti-bruit de l'A6

17 - Trois réalisations exemplaires

Mes fonctions de Vice-Président chargé de la voirie au Conseil général de l'Essonne m'ont permis de faire avancer et conclure un dossier capital pour la ville : celui de la déviation des centres-villes de Chilly-Mazarin et Morangis. Cette réalisation spectaculaire de plus de trois kilomètres, entièrement financée par le Conseil général, a contribué à alléger très sensiblement la circulation, et notamment celle des poids-lourds, avenue Mazarin.

Il a fallu beaucoup d'efforts également, et sur plusieurs années, pour obtenir le financement et la réalisation par l'Etat et la Région, de murs anti-bruit, le long de l'autoroute A6, au nord et au sud de notre ville.

Deux mesures capitales pour le cadre de vie de Chilly-Mazarin, auxquelles il faut ajouter, plus récemment, la mise en place de la Navette communautaire Chilly-Bus. En effet, à la communauté Europ'Essonne, j'avais été chargé de l'organisation des navettes communautaires qui verront le jour le 1^{er} janvier 2013 : un grand progrès pour nos habitants de pouvoir accéder à cette navette gratuite pour leurs transports en ville.



La navette communautaire de Chilly-Mazarin

18 - Le tissu associatif : une vraie richesse pour les citoyens

Une cinquantaine d'associations locales actives, dont une vingtaine à vocation sportive, deux grosses associations culturelles (MJC et cinéma François Truffaut), une forte orientation sociale, Association d'Aide à l'Hébergement, Epicerie Sociale, Aide et soins à domicile, Alphabétisation, Contact (soutien scolaire). Au total, plus d'un million d'euros de subventions communales ces dernières années. En outre, un soutien communal pour les manifestations, pour la communication, pour les locaux : Maison des Associations, Clubs-house pour les associations sportives, etc.

Les associations sont une école de démocratie, c'est une animation permanente, c'est du sport, de la culture, de la citoyenneté pour tous, petits et grands.

Les municipalités que j'ai eu l'honneur de conduire, ont toujours été aux côtés des associations.

Le club de Judo a été pendant plusieurs années, classé dans les dix premiers clubs français, avec une politique active à la fois pour l'élite et pour les jeunes, d'où la réalisation par la commune d'un dojo, au gymnase des Chardonnerets.

Belles performances nationales également pour le club de rugby féminin et le Twirling-Bâton.

M. et Mme Guittet, habitants de notre ville, ont créé le Cercle d'Escrime de Chilly-Mazarin. Ils ont été l'un et l'autre, champions du monde d'Escrime.

La MJC est la deuxième de l'Essonne et elle rayonne pour ses activités, ses spectacles et son centre social.

Le cinéma rayonne également dans toute l'Essonne.

C'est une grande politique en faveur des associations qui est conduite jusqu'en 2014 au profit des 3 500 adhérents des associations sportives, des 1 400 adhérents de la MJC et des centaines d'adhérents des autres associations.

19 - Sécurité : la première de nos libertés

Avec la montée de la délinquance en France, avec la montée du sentiment d'insécurité, le rôle des maires a été croissant. L'opinion publique attend d'eux désormais qu'ils s'impliquent, qu'ils s'engagent.

Pourtant, la sécurité, première de nos libertés, dépend de l'Etat, du gouvernement de la République et donc relève d'abord, de la Police nationale et de la justice.

Par exemple, il ne sert à rien de multiplier les postes de policiers municipaux. D'abord, parce que leur financement relève du budget municipal et donc du contribuable local. Ensuite parce que ces policiers n'ont absolument pas les pouvoirs juridiques de la Police nationale.

Je consacrais près de 25% de mon temps de maire aux questions de sécurité ; Rafika Rezgui en fit de même de 2012 à 2014. Il ne se passait pas une journée sans qu'un entretien ou un contact ne soit pris avec le commissaire de police pour l'informer ou être informé, pour orienter l'action des forces de police.

Les réunions régulières avec le Commissaire, l'organisation de cellules de tranquillité publique, la tenue des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, une convention de partenariat entre Police nationale et police municipale, l'installation de caméras de vidéo-protection, étaient autant de moyens nécessaires pour une ville plus calme.

En même temps la prévention doit être assurée. Elle l'était par l'action du club de prévention (à financement principalement départemental), par la mise en place de médiateurs urbains, par les actions d'éveil à la citoyenneté, par le Point d'Accès au Droit, et le Point d'Information Jeunesse, par les procédures de rappel à l'ordre organisées par le maire à l'égard de certains jeunes posant problème.

En clair, une action diversifiée mais globale, une vigilance permanente, un travail quotidien avec tous nos partenaires, auxquels Bernard Moreau a contribué largement.

20 - Une ville bien gérée

Chilly-Mazarin avait la réputation dans toute l'Essonne d'être une ville bien gérée, c'est-à-dire, notamment, une ville où la fiscalité était faible par rapport aux autres communes de plus de 15 000 habitants.

En 2014, la ville était classée 2^{ème} parmi les moins imposées de l'Essonne pour la taxe d'habitation et la taxe foncière.

L'endettement était relativement faible et d'ailleurs en baisse sur la fin de la période : moins de 900 euros par habitant.

Ces situations favorables étaient constatées et remarquées par la Chambre Régionale des Comptes pour l'attractivité de la ville.

Le niveau d'équipement de celle-ci était plutôt celui d'une cité de 30 000 habitants que d'une commune de 18-19 000 habitants.

Cette bonne gestion consacrait le travail considérable de l'équipe municipale et des adjoints aux finances successifs : Roland Grunberg, malheureusement récemment décédé (cf. page 30), Jacques Ferstenbert et Dominique Lacambre. Ces deux derniers, chargés également du personnel communal.

Un personnel très compétent, bien formé, bien adapté à des tâches difficiles, multiples et évolutives, avec l'objectif municipal d'assurer et de maintenir en toutes circonstances un service public de qualité.

Le développement durable était le fil conducteur de notre aménagement.

La création d'un verger, le long du chemin piétonnier entre la rue Verte et le Domaine du Château, le développement de circulations douces pour piétons et cyclistes, l'élaboration dans une démarche participative, puis la mise en œuvre de l'agenda 21, constituent des marques importantes de cette politique ambitieuse conduite sous l'impulsion d'Odette Alexandre, adjointe au maire.

21 - Bons souvenirs – Mauvais souvenirs

On me demande souvent : quel est votre meilleur souvenir de maire ?

Je répondrai que mes meilleurs souvenirs portent souvent sur telle famille, qui méritait tant d'obtenir un logement social, sur telle personne qui méritait tant de trouver un emploi, sur telle personne qui se voyait attribuer la nationalité française qu'elle attendait.

Sur le plan des réussites collectives, des fiertés collectives, comment ne pas se souvenir de l'ouverture de la Médiathèque Albert Camus, porteuse de tant de symboles culturels et de l'inauguration du cinéma François Truffaut qui donnait le nom d'un jeune et brillant cinéaste français, inspireur de la « Nouvelle Vague » à un équipement qui fait honneur à la ville.

Comment ne pas se souvenir de la réalisation du complexe sportif Jesse Owens, qui, avec les années, fera de Chilly-Mazarin une capitale sportive reconnue bien au-delà de ses frontières communales.

Une ville comme Chilly--Mazarin, ce sont des bonheurs, ce sont des joies, mais ce sont aussi des tristesses et des malheurs.

Je repense souvent à ce jeune enfant décédé à la crèche Mazarin. Trois employés communaux et moi-même furent mis en examen par le Juge d'Instruction, avant d'être tous relaxés par le Tribunal.

Je pense souvent à cette jeune fille de 12 ans renversée et tuée par un automobiliste, avenue Pierre Brossolette, alors qu'elle se rendait, un matin, au Collège.

Je pense souvent à cette petite fille jetée, une nuit, par la fenêtre d'une résidence du sud, par sa « nounou ».

Des drames affreux, parmi d'autres, qui constituent aussi la réalité d'une mission particulièrement délicate, celle du maire, qui doit être toujours présent et toujours capable de réagir et de prendre les bonnes décisions.

22 - Du consensus (du latin : accord)

Selon moi, on ne peut pas administrer une ville comme Chilly-Mazarin de 17 000 à 19 000 habitants, sans consensus,

Il faut appliquer des décisions qui recueillent l'assentiment de beaucoup. On ne peut jamais recueillir l'unanimité. Mais on doit, entre deux élections, bénéficier d'un large accord sur telle ou telle décision pratique, sur telle initiative, sur telle réforme, sur tel niveau de fiscalité. Plus généralement, on doit faire preuve d'une manière d'être et d'agir, d'une capacité d'écoute et de dialogue qui recueillent l'assentiment maximum.

J'y vois l'explication des résultats électoraux obtenus. Dans une ville qui a rarement voté à gauche dans les scrutins nationaux (exception faite lors des élections de François Mitterrand et de François Hollande), et en dehors de mon élection au 1er tour en 1983 avec trois candidats, j'ai obtenu, de 1989 à 2008, au minimum 60% des suffrages, et jusqu'à 78%.

C'est dire que pour beaucoup d'électeurs, la recherche de l'intérêt général, le souci d'œuvrer avant tout pour la ville et ses habitants, l'absence de tout sectarisme de ma part, l'emportaient nettement sur des postures et des choix politiques.

En revanche, lorsqu'une ville est profondément divisée, lorsque cette division est recherchée, lorsque le clivage est organisé, cette ville ne peut avancer, ne peut se développer, la vie en commun y devient difficile, voire impossible.

23 - L'épisode 2012

En 1998, je deviens Vice-président du Conseil général de l'Essonne, chargé du secteur de la voirie départementale. Je le serai jusqu'en 2011, date à laquelle Jérôme Guedj succède à Michel Berson à la présidence.

En septembre 2012, suite à plusieurs démissions (pour cause de cumuls), Jérôme Guedj me propose un nouveau poste de vice-président, chargé d'un nouveau secteur, celui des contrats d'investissement du Département avec les communes et communautés d'agglomérations. Il s'agit là d'une charge lourde qui m'amène à renoncer à mes fonctions de maire, tout en demeurant maire-adjoint.

J'accomplis d'ailleurs, au Conseil général, un travail considérable au service de très nombreuses communes de l'Essonne. Je me souviens, avec émotion, de la cérémonie où étaient célébrés une quinzaine d'élus de tous bords, qui ne se représentaient pas en 2015. J'ai été le seul à être ovationné par tous les élus, de gauche comme de droite.

2012 constituait pour moi un point de rencontre. J'ai toujours été très préoccupé par la nécessité de mettre un terme, à un moment donné à mes fonctions de maire, tout en garantissant la continuité de mon action et en tout cas de son esprit.

Mon élection en 2012 à la vice-présidence du Conseil général chargée des relations contractuelles avec les communes et les communautés d'agglomérations, était pour moi l'occasion de passer la main (comme disaient les journalistes) à Rafika Rezgui.

Pourquoi Rafika Rezgui ?

Parce que j'avais pu apprécier ses grandes qualités pour gérer le secteur des solidarités et parce que je la considérais comme la plus capable, la mieux à même de poursuivre la mission qui avait été la mienne à Chilly-Mazarin, pendant 35 ans.

Cet avis était très partagé puisque Rafika fut choisie par le groupe majoritaire - seuls 4 membres sur 27 s'y sont opposés - puis, en toute légalité par le conseil municipal, Henri Fiori, ancien adjoint, n'ayant pas présenté sa candidature.

Jusqu'en mars 2014, elle s'attela à son mandat avec beaucoup de détermination et d'acharnement : gros travail, forte présence, implication de tous les instants, écoute de la population et concertation, si bien que la continuité avec mon action paraissait assurée.

Aux élections municipales de mars 2014, il lui manqua, hélas, 130 voix au 2^{ème} tour, pour poursuivre, dans l'intérêt général, une action capitale pour notre ville. Henri Fiori, en maintenant aux deux tours une liste commune à la gauche et à la droite a favorisé l'élection d'un candidat, dont tout indiquait qu'il porterait la ligne de la droite la plus extrême.

Épilogue

Il ne se passe pas de jour sans qu'un de mes concitoyens, connu ou inconnu, me dise « je vous regrette » ou « nous vous regrettons ».

Ces propos m'émeuvent et me perturbent. C'est un hommage pour mon action passée. C'est aussi un « marqueur » de différence entre hier et aujourd'hui.

Je le dis avec beaucoup d'humilité. Je ne suis pas parfait. D'abord parce que nul n'est parfait. Ensuite parce que j'ai nécessairement pu faire preuve d'insuffisances, voire connaître des échecs ou commettre des erreurs. Simplement, lorsque des erreurs ont été commises, le plus souvent, j'ai essayé de les réparer en les reconnaissant.

La proximité avec les habitants, le dialogue et la concertation permettent de conduire au mieux des projets de plus en plus difficiles à mettre en œuvre, à l'heure où l'individualisme s'est développé au détriment du collectif.

Le souci de toujours faire émerger l'intérêt général, de toujours le défendre, donnait au maire que j'étais, une légitimité guère contestable. C'est pourquoi, hier encore, on m'arrêtait dans la rue, au marché ou dans les commerces pour me demander un renseignement, un appui, une position ou un accord.

Aujourd'hui, on m'arrête pour me dire « on vous regrette ».

C'est dire que nos concitoyens mesurent l'écart, la différence entre hier et aujourd'hui, et leur fait valoriser encore plus ce qui a été fait : une ville bien équipée, bien équilibrée entre collectifs et pavillons, n'ouvrant pas la voie à de nouveaux grands ensembles immobiliers qui modifieraient la nature et l'esprit de leur commune peu fiscalisée et peu endettée.

Ils ne souhaitent manifestement pas que se poursuive l'entreprise de démolition de cette ville, dont la destruction scandaleuse de la MJC n'est que la partie la plus visible de ce chaos.

Parce qu'ils aiment leur ville, parce qu'ils connaissent ma passion pour cette ville. Passion toujours intacte.

Si cette passion s'est manifestée dans la construction et le développement de cette ville, dans le souci d'y assurer un « bien vivre ensemble », elle s'est inscrite également, elle s'inscrit encore aujourd'hui dans une faculté d'indignation permanente, dans une capacité de résistance contre tous les extrémismes à l'œuvre, y compris dans notre ville.

Annexe 1 - Liste non exhaustive des réalisations importantes

Scolaire, enfance

1. Reconstruction de l'école de la Montagne
2. Construction d'un ascenseur à l'école Pasteur et liaison entre l'école élémentaire et l'école maternelle
3. Réfections importantes dans pratiquement toutes les écoles
4. Extension de la maternelle Château et de la maternelle Pierre et Marie Curie
5. Extension du centre de loisirs le Petit Prince
6. Création d'une Maison des ados
7. Création du centre Nelson Mandela (équipement Jeunesse, dont un accueil de loisirs primaire Sud)
8. Agrandissement et modernisation du Montcel.
9. Acquisition du chalet du Mont Revard
10. Crèches : rue de Gravigny, puis Maison de la Petite Enfance, et création d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM)
11. Crèche de l'avenue Mazarin
12. Crèche du domaine du Château
13. Haltes garderies
14. Acquisition d'un car communal
15. Réalisation d'une cuisine centrale avec Massy
16. Aménagement de l'ancienne perception et création d'un Point d'information Jeunes

Aménagement du territoire

17. Création de la zone d'activités Le Moulin à Vent
18. Création de la zone d'activité La Butte aux Bergers
19. Agrandissement et modernisation de la Vigne aux Loups
20. Soutien au développement de Sanofi
21. Réalisation d'un véritable centre-ville
22. Création d'un marché
23. Création d'un parking, espace Rol-Tanguy
24. Réalisation d'un parking rue Elisée Reclus
25. Agrandissement du parking de la MJC et des boules
26. Réalisation du parc des Champs Foux
27. Création d'une allée piétonne rue d'Athis (mail René Cassin)
28. Participation à l'aménagement de la plaine de Balizy
29. Réalisation d'une passerelle d'accès à la gare de Gravigny-Balizy
30. Cofinancement de la passerelle d'accès au parc de Balizy-Gravigny
31. Passage sous voie ferrée rue Pierre Mendès France
32. Passage sous voie ferrée au pont des Maures
33. Passage souterrain avenue Pierre Brossolette
34. Passage piéton rue Verte
35. Création d'une aire d'accueil des gens du voyage
36. Réfection complète de la rue Ollivier Beauregard
37. Aménagement du parking de la gare
38. Réalisation d'un jardin pédagogique dans le parc de l'Hôtel de Ville
39. Verger pédagogique
40. Mise en place du tri sélectif
41. Containerisation du ramassage des ordures ménagères

- 42. Construction du Centre technique municipal
- 43. Agrandissement du cimetière
- 44. Ouverture de la poste du Sud
- 45. Ouverture des Services administratifs des services techniques et de l'urbanisme
- 46. Assainissement de la route de Massy, du vieux Chilly et des quartiers pavillonnaires

Culture

- 47. Réaménagement complet du conservatoire avec l'auditorium
- 48. Médiathèque Albert Camus
- 49. Création de la salle de cinéma François-Truffaut
- 50. Création d'une deuxième salle de cinéma
- 51. Agrandissement de la MJC
- 52. Aménagement de la salle de spectacle de la MJC

Sport

- 53. Réfection de la piscine
- 54. Réalisation de la salle Jesse Owens et ses annexes (salle de gymnastique, tennis de table, maisons des gardiens, vestiaire)
- 55. Agora de Jesse Owens
- 56. Vestiaires du rugby
- 57. Club-house du club de tennis et réfection des courts
- 58. Terrain de football synthétique
- 59. Tribune du stade de rugby
- 60. Dojo de judo au gymnase des Chardonnerets

Social

- 61. Instauration d'un quotient familial pour tous les tarifs des services communaux

- 62. Participation à l'investissement et au fonctionnement de l'Epicerie sociale
- 63. Aide et soins à domicile (avec Longjumeau)
- 64. Portage des repas à domicile
- 65. Téléalarme
- 66. Mise à disposition gratuite des locaux du Centre de planification
- 67. Mise à disposition des locaux de la PMI
- 68. Ludothèque
- 69. Club de prévention
- 70. Politique de prévention et sécurité (Club de prévention, création d'un service de prévention, recrutement d'un médiateur urbain, création du Comité Local de Sécurité, des cellules de tranquillité publique Nord et Sud, de la cellule de veille éducative en partenariat avec le collège et le lycée...)
- 71. Création d'un poste de police
- 72. Vidéo protection
- 73. Maison de l'Emploi

Avec le département, la Région, l'Etat

- 74. La déviation Chilly-Mazarin – Morangis
- 75. Le réaménagement de l'avenue Mazarin
- 76. Le réaménagement de l'avenue Pierre-Brossolette
- 77. Les murs anti-bruit
- 78. La navette communautaire gratuite pour les usagers (Chilly-Bus)
- 79. La réhabilitation du collège
- 80. La construction d'un lycée intercommunal

Annexe 2 - Evolution démographique de Chilly-Mazarin (source INSEE)

1962	3 411
1968	9 923
1975	16 236
1982	17 271
1990	16 939
1999	17 737
2006	18 639
2011	18 843
2012	19 213
2013	19 500

Annexe 3 - Résultats des élections municipales de 1977 à 2014

Depuis 1983, les sièges sont répartis entre les listes proportionnellement aux suffrages obtenus, avec une prime à la liste majoritaire. Il faut donc voter pour toute une liste, sans rature ni panachage, et tous les candidats d'une liste ont le même nombre de voix.

Aux élections municipales de 1977, Gérard Funès a été élu avec plus de 57 % des voix et sa liste complète (27 membres) a été élue.

Elections municipales 1983 :

1^{er} tour : Inscrits : 10 304 Votants : 7 122 (69,11 %) Suffrages exprimés : 6 996

Liste d'Union de l'opposition nationale (Roger Tagand) 2 518 (35,99 %) – 6 *élus*

Liste d'Union de la Gauche (Gérard Funès) : 3 521 (50,32 %) - 25 *élus*

Liste de défense des Intérêts communaux (Claude Ehrhart) : 957 (13,67 %) – 2 *élus*

Elections municipales 1989 :

1^{er} tour : Inscrits : 10 521 Votants : 6 841 (65,02 %) Suffrages exprimés : 6 687

Majorité municipale autour de Gérard Funès : 4 436 (66,34 %) – 28 *élus*

Renouveau 89 (Roger Vayrac) : 2251 (33,66 %) – 5 *élus*

Elections municipales 1995 :

1^{er} tour : Inscrits : 10 878 Votants : 6750 (62,05 %) Suffrages exprimés : 6 590

Majorité municipale autour de Gérard Funès : 4 273 (64,84 %) – 27 *élus*

Chilly pour tous (Roger Vayrac) : 1 917 (29,09 %) - 5 *élus*

L'élan chiroquois – Christian Goulfier : 400 (6,07 %) – 1 *élu*

Elections municipales 2001 :

1^{er} tour : Inscrits : 10 739 Votants : 5 577 (51,93 %) Suffrages exprimés : 5 277

Majorité municipale autour de Gérard Funès : 4 113 (77,94 %) 30 *élus*

Opposition municipale (Roger Belorgeot) : 1 164 (22,06 %) 3 *élus*

Elections municipales 2008 :

1^{er} tour : Inscrits : 10 987 Votants : 6 699 (60,97 %) Suffrages exprimés : 6 591

L'avenir à Chilly (Véronique Carantois) : 2 184 (33,14 %) *5 élus*

Chilly en mouvement (Cédric Morgantini) : 478 (7,25 %) *1 élu*

Majorité municipale (Gérard Funès) : 3 929 (59,61 %) *27 élus*

Elections municipales 2014 :

1^{er} tour : Inscrits : 10 830 Votants : 6 346 (58,6 %) Suffrages exprimés : 6 182

Chilly-Mazarin Bleu Marine (Olivier Christ) : 1 176 (19,02 %)

Une ville pour l'avenir (Jean-Paul Beneytou) : 1 772 (28,66 %)

Rassemblement républicain (Henri Fiori) : 1 097 (17,75 %)

Majorité municipale (Rafika Rezgui) : 2 137 (34,57 %)

2^{ème} tour : Inscrits : 10 830 Votants : 6 661 (61,51 %) Suffrages exprimés : 6 513

Chilly-Mazarin Bleu Marine (Olivier Christ) : 825 (12,67 %) *2 élus*

Une ville pour l'avenir (Jean-Paul Beneytou) : 2 582 (39,64 %) *24 élus*

Rassemblement républicain (Henri Fiori) : 654 (10,04 %) *1 élu*

Majorité municipale (Rafika Rezgui) : 2 452 (37,65 %) *6 élus*

***De Constantine à Chilly-Mazarin
ou
35 ans au service de la ville
et de ses habitants***

Gérard Funès a été maire de Chilly-Mazarin de 1977 à 2012. Il retrace ici son parcours de Constantine, où il a passé ses 20 premières années, à Chilly-Mazarin où il a exercé la fonction de premier magistrat pendant 35 ans, toujours réélu dès le premier tour.

Il tire les leçons de cette expérience exceptionnelle dans ce texte très personnel où transparait la sincérité d'un homme qui a beaucoup fait pour les autres et qui a beaucoup agi pour sa ville. Il y relate ses bonheurs et ses fiertés, mais aussi ses difficultés et ses soucis, notamment celui de voir sa ville aujourd'hui maltraitée.

Aujourd'hui président de l'association d'histoire contemporaine *Chilly, son passé dessine notre avenir* (CSPDNA), il nous livre ici un témoignage particulièrement précieux à qui veut connaître et comprendre l'histoire de notre ville.

ISBN : 978-2-9558719-0-4



8 €